

LES PLANTS DE VIGNE EN POT, UNE ALTERNATIVE AUX GREFFES SOUDES TRADITIONNELS ?

Interview de **Loïc Boucher**

Directeur commercial Fertil International

Comment est né le concept de plants de vignes en pots ?

Ce produit est un heureux mariage entre un produit français lancé dans les années 60 pour des applications horticoles et forestières et la culture française traditionnelle de la vigne. A cette époque, M. Louis Pierre Pradier a commencé des essais de plants de vigne en pot à la chambre d'agriculture de la Gironde.

Grâce notamment à son travail, ce type de plants représente aujourd'hui 25 à 35% de parts de marché dans les vignobles du Sud Ouest et du Val de Loire. Ils sont à ce jour moins en vogue dans les vignobles du sud-est de la France.

Quelle est la tendance actuelle ?

En dépit des fluctuations des droits de plantation accordés, les parts de marché sont croissantes, notamment auprès de certains pépiniéristes convaincus par le produit. Le développement de Fertilpot dépend en effet beaucoup du support technique qui accompagne le produit.

Mais l'entreprise a un savoir faire notable puisqu'elle produit également toute une gamme d'engrais, de terreaux, de rétenteurs d'eau qui permet la production de greffés soudés en pot parfaitement adaptés à leur utilisation en toutes régions.

Quels sont les principaux avantages de plants de vigne en pot ?

- Pour le pépiniériste comme pour le viticulteur, ils permettent avant tout une très bonne réactivité.
 - o Pour le pépiniériste, il ne s'écoule que quelques mois entre la greffe et soudure du plant et sa disponibilité en pot après un passage sous serre, ce temps est beaucoup plus long pour les plants traditionnels. Sous serre, la culture des plants est optimal et maîtrisée (irrigation contrôlée, absence d'intempéries.).
 - o Pour le viticulteur, du fait de la présence de feuilles, il est beaucoup plus rapide de repérer les pieds qui ne reprennent pas et de les remplacer aussitôt, ce qui garantit un taux de manquants voisin de 0 %. De plus, les plants en pots peuvent être mis en terre à tout moment de l'année - en particulier à l'automne - contrairement aux greffés soudés classiques dont le développement racinaire est minimal et qui de fait ne permettent pas une plantation n'importe quand.
- les plants sont garantis indemne de toute virose, grâce à l'absence de nématodes. Pour les pépinières traditionnelles, malgré toutes les précautions prises, cette garantie « indemne de virose » est impossible. Pour Fertilpot, le substrat utilisé, à base de tourbe, est exempt de nématodes.
- Pour les sols assez argileux et/ou peu drainants, on observe moins de problèmes de manquants car le système racinaire des plants en pots est plus développé que les plants traditionnels est donc moins sensible à la pourriture.
- Les plants en pot sont très bien conservables, moyennant un arrosage régulier.
- Enfin, pour les porte greffes à faible croissance racinaire, les greffés soudés en pots ont de bien meilleures chances de reprise car leur système racinaire est déjà relativement bien développé au moment de la plantation.

Et les contraintes ?

- Dans le cas de parcelles de terre caillouteuses, très drainantes, et avec un climat sec et venté – cas de nombreuses régions méditerranéennes, on risque un séchage du pot trop rapide, ce qui est un frein à l'expansion des racines et peut donc conduire à la mort du plant. Des solutions simples existent cependant, comme l'utilisation d'hydro-rétenteurs par le viticulteur ou le pépiniériste. Dans ces régions, on préconise aussi une plantation en automne où les conditions sont moins desséchantes, grâce à la combinaison d'une bonne pluviométrie et d'une durée du jour plus faible. Reste par contre le fait qu'en France, planter en automne signifie parfois repousser d'un an la première déclaration de production pour cette parcelle.
- Ces plants sont plus volumineux donc moins maniables et transportables qu'un plant traditionnel. Mais cette contrainte est gommée par la possibilité d'identifier et remplacer très rapidement les plants qui ne reprennent pas.

Planter des pots en terre, est-ce respectueux de l' environnement ?

- Tout à fait : les pots sont biodégradables et même écocertifiés. Ils sont naturels et constitués à 80% de fibres de bois d'Épicéa des Vosges : ces fibres sont longues et confèrent donc une bonne résistance mécanique des pots à l'humidité sans bloquer l'expansion racinaire. Les fibres d'épicéa ne produisent pas de substances phytotoxiques comme certaines autres essences, et n'absorbent que très lentement l'azote qui reste donc disponible pour le plant de vigne.
- Par ailleurs, la production plants de vigne en pots est intensive, sous serre, et donc moins polluante (pas de désinfection des sols, d'engrais, d'irrigation extensive, ni de pesticides)

Quel coût cela représente-t-il pour les viticulteurs ?

Les plants de vignes en Fertipot ne coûtent pas plus chers que les greffés soudés traditionnels. Seul leur transport peut représenter un léger surcoût.

Société Fertil
4, RUE DE LA PYRAMIDE
92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
www.fertipot.com